

La Vesancière

N° 78 - XX^e année

Juillet 2016



FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39

Nouvelle adresse électronique : e.jonker@vesancy.fr

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : **30 sept. 2016**

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins

le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 3^{ème} trimestre 2016

Samedi 9 juillet

AMICALE POMPIER - *Fête Nationale*

Dimanche 10 juillet

CLAV - *pique nique de fermeture*

Vendredi 26 août

PEVV / AU BON SENS / PNRHJ - *cinéma en plein air*

Mercredi 31 août

AU BON SENS - *café terrasse à 10h*

Lundi 7 septembre

CLAV - *ouverture du club*

Dimanche 11 septembre

PEVV - *pique nique à la Vesancière*

Samedi 17 septembre

PEVV - *journées du patrimoine*



LE MOT DU MAIRE LE MOT DU MAIRE

L'objet de ce message est de vous tenir informé des principaux projets de travaux que la municipalité a entrepris. Ils sont au nombre de quatre :

- **Le réservoir d'eau potable de La Combette** alimenté par le forage existant et son interconnexion au réseau.



Les travaux sont en cours et devraient être terminés en septembre. On disposera alors d'une eau de grande qualité avec une pression augmentée de deux bars. Le montant des travaux s'élève à environ 800 000 € et sera financé entièrement par la Communauté de Communes du pays de Gex.

- Deuxième chantier, **la création d'une salle polyvalente** de 50 places avec cuisine et sanitaires au rez-de-chaussée de l'ancienne cure. Elle abritera dans des locaux spacieux la cantine scolaire, la bibliothèque et servira de salle de réunion pour nos associations. Pendant les travaux, la bibliothèque sera transférée dans l'annexe du château.



Le budget est d'environ 200 000 € financé en partie par des subventions. Les travaux devraient commencer durant l'hiver et l'ouverture est prévue à la rentrée de septembre 2017.

- Troisième chantier d'importance : **la sécurisation de la rue du Château.**



Après une consultation extensive des riverains et des usagers, après avis du service départemental des routes, nous sommes en mesure de présenter le projet au cours de la réunion publique du 7 Juillet. Nous avons limité nos ambitions à assurer une continuité piétonnière dans la rue du

Château et à sécuriser trois points : le carrefour de la route de la Chapelle, la zone du château et le rétrécissement du bas du village.

Le budget prévisionnel est de 250 000 € HT. Nous avons obtenu déjà une subvention de 80 000€ de l'Etat et avons déposé une demande de subvention complémentaire de 75 000€.

Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année et se terminer au printemps 2017.

- Enfin, le **projet de rénovation du château.**

Le dossier est ambitieux et complexe. Il est supervisé par l'UDAP de l'Ain (le service d'Architecture et du Patrimoine). Les études préliminaires ont été confiées à un cabinet d'architectes assisté d'un architecte du patrimoine. Le projet inclut la création d'un accès, par la maison David, avec ascenseur et escalier desservant le premier étage du château (et dans un deuxième temps le second étage), la rénovation de l'aile annexe du château avec création d'un point de rencontre au rez-de-chaussée, la rénovation des façades et l'aménagement de la cour du château. Nous espérons être en mesure de proposer un plan global d'aménagement validé par les autorités de tutelle en 2017 et débiter les travaux en 2018. Un avant-projet sera présenté en réunion publique au cours de l'année 2017. En parallèle sera conduite une recherche de financement externe (Etat, Région, Département, CCPG).

Voilà donc en résumé la situation des principaux projets en cours sans oublier les **travaux de voirie**, en particulier, l'enfouissement des réseaux, chemin de Pré Richard.

Je profite de cette édition pour souhaiter une excellente et longue retraite à Mme Melsen avec qui, nos rapports furent des plus cordiaux et j'adresse tous mes vœux de bienvenue à Melle Ludivine Giry, la nouvelle enseignante de la classe des petits.

Je vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances.

Pierre Hotellier

**Du lundi au vendredi
de 8h à 12h
le mardi soir de 18h à 19h30**

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

le mardi de 18h à 19h

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

Naissances

Scott Hopkins Joldo 30 janv. 2016

Noan Pélieu 27 avril 2016

Olivia Rau 07 juin 2016

Mariage

Michael Rowe & Charlotte Clifford

16 avril 2016

Décès

Lucie Milesi 18 avril 2016

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 12 avril et du 7 juin 2016

URBANISME

L'inscription du château a pour conséquence la transmission, pour avis, à l'Architecte des Bâtiments de France (Mme Didier) de tous les dossiers d'urbanisme situés dans le périmètre des 500m de protection

Certificats d'urbanisme

477 rue du Château - vente : à l'instruction à la CCPG pour le droit de préemption.

239 route de Divonne - vente : à l'instruction à la CCPG pour le droit de préemption.

Déclaration préalable

84 route de Bottenay - construction d'un muret : *avis favorable*

Demandes de permis de construire

79 chemin de Pochet - construction d'une maison individuelle sur un des lots de la division de parcelles de M. Petiot : *avis favorable*.

79 chemin de Pochet - construction d'une maison individuelle sur un des lots de la division de parcelles de M. Petiot : *avis favorable*.

Lot Cl. Hotellier - construction d'une maison individuelle : *avis défavorable de l'ABF*.

477 rue du Château - réaménagement de la maison avec création de vélux, d'un escalier extérieur... : *avis défavorable de l'ABF*.

Route de la Chapelle - demande de prorogation de la validité du permis de construire arrivant à échéance le 22 juillet 2016 : *avis favorable*.

TRAVAUX

Réhabilitation du rez-de-chaussée de la cure en salle polyvalente

Le point a été fait avec M. Lahu architecte du projet et M. Saint Jalm de la société DKKA bureau de contrôle, sur les possibilités de réalisation du projet en tenant compte des normes de sécurité incendie et d'accessibilité.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès des différentes administrations (Etat, Région, Département) et d'autre part, à signer et déposer les dossiers de demande d'autorisation de travaux pour un ERP (Établissement Recevant du Public) et de déclaration préalable pour changement de destination.

Enfouissement des réseaux secs au chemin de Pré Richard

Le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a transmis les plans de financement des programmes pour la mise en souterrain :

- des réseaux basse tension sur 300 m.

Le montant est de 78 000 € TTC avec prise en charge totale de la dépense par le SIEA , soit aucun frais pour la commune.

- du réseau Télécom

Le montant des travaux est de 20 000 € TTC avec une subvention de 2000 € par le SIEA, soit 18 000 € TTC pour la commune.

En ce qui concerne l'éclairage public, 2 propositions ont été présentées sur base de 12 lampadaires :

- avec des mâts "Baltique" tout en fonte pour un montant de travaux de 41 000 € TTC, dont 10 274 € pour la commune.
- Avec des mâts "Adriatique" en fonte et acier pour un montant de 38 000 € TTC, dont 7766 € pour la commune.

Il a été demandé de prévoir un lampadaire supplémentaire au niveau de la place de la Batteuse.

L'assemblée a accepté à l'unanimité les plans de financement des mises en souterrain présentés ainsi que le plan de financement de l'éclairage public et a porté son choix sur les mâts "Adriatique".

SERVICES PERISCOLAIRES

Modifications des règlements intérieurs des services de la garderie et de surveillance du repas de midi.

Le service de surveillance du repas de midi sera facturé, dès la rentrée prochaine, 2 € par jour de surveillance et par enfant.

Les factures de ces deux services périscolaires seront émises en fin de trimestre.

L'assemblée approuve les modifications apportées sur chacun des règlements.

INFORMATIONS DIVERSES, PROJETS

TRAVAUX

Projet de l'aménagement de la rue du Château et réunion publique

Après présentation de la nouvelle esquisse transmise par le bureau Fontaine, les élus ont formulé les remarques suivantes :

- privilégier les bordures hautes, si possible
- revoir le trottoir et le tracé voirie au niveau de la Vie Quinat
- prévoir une place de parking pour personne à mobilité réduite, à la hauteur de la maison de François Beudet
- supprimer le plateau devant le salon de coiffure et prévoir un passage piéton
- au niveau du virage de Bottenay, prévoir un marquage au sol pour visualiser une circulation piétonne et garder l'îlot en dur franchissable au niveau du carrefour.

D'autre part, avant la décision définitive qui devra être prise lors du conseil du 12 juillet, il a été convenu de fixer une **réunion publique de présentation le jeudi 7 juillet de 19h00 à 20h30**.

Réservoir de la Combette

La mise en place des réservoirs est prévue d'ici fin juillet et les travaux d'interconnexion se poursuivront jusqu'à fin septembre.

CULTURE ET ANIMATIONS

Feu d'artifice du 9 juillet

Le spectacle pyrotechnique du 9 juillet sera confié à la société PYRAGRIC pour un montant de 2000 € TTC.

Cinéma plein air

Cécile Prouteau précise que la séance de cinéma plein air, sponsorisée par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, aura lieu dans la soirée du vendredi 26 août. Le film présenté sera "Qu'est ce qu'on a fait au bon Dieu ?"

PATRIMOINE

Le chalet de la Vesancière

Lors de la réunion de la SEMA avec la CCPG, des informations ont été données sur les possibilités de financement pour la remise en état de la citerne.

L'assemblée décide de présenter un dossier pour la remise en état de la citerne. M. Beudet et M. Teppe sont en charge du projet.

ECOLE

Pour la rentrée prochaine, Mme Ludivine Giry a été nommée en remplacement de Mme Melsen, partie à la retraite. Les effectifs resteraient à peu près stables avec 8 départs et 9 nouvelles inscriptions, soit 41 élèves : 24 dans la classe des petits et 17 dans la classe des grands.

Prochaines séances du conseil municipal à 20h30, les mardis : 12 juillet, 6 septembre 2016

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.

La visite du Préfet de l'Ain

Le 3 juin dernier, M. le maire et le conseil municipal ont eu l'honneur d'accueillir M. Laurent Touvet, préfet de l'Ain.

Cette visite à Vesancy avait pour objet principal de faire partager nos projets communaux sur deux sujets importants :

- l'emprise des corridors biologiques dans les zones agricoles du village et les conséquences sur l'installation future de site d'élevage,
- le financement de l'aménagement du château après son inscription à l'inventaire des monuments historiques.

Cette visite aura permis de faire valoir le point de vue communal dans le cadre du futur PLU Intercommunal et de considérer favorablement nos demandes de subventions pour les projets en cours.



Signature de la convention de partenariat pour la préservation et la valorisation du patrimoine du Pays de Gex

Une convention entre la CCPG, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, (UDAP) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a été signée ce 28 juin au château de Vesancy, lieu symbolique du patrimoine gessien.

Ce partenariat permettra à la CCPG d'être accompagnée dans les démarches de valorisation et de préservation du patrimoine architectural, urbain et paysager.

La convention, d'une durée de 36 mois, comprend la mise en place d'un diagnostic patrimonial lequel constituera une base de référence pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.



MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Sortir et rentrer ses poubelles : une obligation et un geste citoyen



Afin que les rues de notre village soient plus agréables à vivre, vos bacs à ordures ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors du jour de la collecte.

Ils peuvent être sortis, au plus tôt, le dimanche soir après 18 h et rentrés, au plus tard, le lundi après 18h.

Au-delà de la pollution visuelle, la présence des poubelles sur les trottoirs peuvent constituer un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble

NUISANCES SONORES

Rappel de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et en particulier, les **travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à haute intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, raboteuse, scie... Ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

⇒ **les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

⇒ **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

⇒ **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**



LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura informe, dans sa fiche de juin 2016, des méfaits sur l'environnement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Les EEE sont la 2ème cause de disparition des espèces dans le monde !

Pour qu'une espèce soit qualifiée d'invasive, il faut qu'elle soit :

- exotique, souvent originaire d'un autre continent,
- introduite accidentellement ou volontairement dans le milieu naturel,
- naturalisée, c'est-à-dire qu'elle puisse survivre dans le milieu naturel,
- perturbante pour les écosystèmes et la biodiversité,
- proliférante et en expansion sur le territoire colonisé.

Sur le territoire du Parc, les principales EEE que l'on rencontre sont :

La renouée du Japon, le buddleia de David, la berce du Caucase, le solidage du Canada, la balsamine de l'Himalaya et l'ambrosie à feuilles d'armoise. Cette dernière est une des EEE jugées hautement nuisibles pour l'homme. Elle provoque de violentes allergies par son pollen qu'elle libère en fin d'été.

Connue depuis des décennies, elle augmente ces dernières années particulièrement dans le Jura.

Pour lutter contre ce phénomène adoptons les bons réflexes !

- s'informer auprès du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté
- éviter de planter des EEE et préférer les espèces locales (liste sur le site du CAUE du Jura)
- ne pas jeter les déchets verts contenant des EEE dans la nature
- ne pas transporter de terre contaminée.

Pour aider le Parc à recenser ces foyers d'invasives, vous pouvez joindre :

⇒ le Parc : parc@parc-haut-jurea.fr tél : 03 84 34 12 30

⇒ ou le CBNFC cbnfc@cbnfc.org.fr tél : 03 81 83 03 58



Les Amis de la Chapelle

Lundi de Pentecôte 16 mai 2016



Cette année encore, le temps n'était pas garanti, mais cette journée un peu fraîche, s'est déroulée, malgré tout, sous un ciel clément.

De nombreux pèlerins venus à pied de Cessy, Gex et Divonne ont rejoint ensemble la chapelle pour assister à la messe. Nous avons eu la joie de revoir nos anciens curés, le Père Marc Martial

et le Père Georges Guiffroy, fidèles à Notre Dame de Riantmont, venus accompagner les prêtres du Pays de Gex.

Puis la kermesse se déroula dans la cour du château avec les grillades au feu de bois toujours très appréciées, les nombreuses pâtisseries « maison », les papettes, le tout joyeusement animé par David et Sandrine, nos habituels musiciens. Tombolas, jeux des enfants et même quelques pas de danse ont fait partie de la fête.



MERCI à vous tous qui nous soutenez et nous apportez votre aide efficace !

Les bénévoles de l'association vous en sont reconnaissants !

MERCI de votre présence, votre générosité lors de la collecte des lots, pour les délicieuses pâtisseries « maison », la tenue d'un stand, l'animation auprès des enfants, pour l'installation et le rangement.

MERCI au conseil municipal pour le prêt des locaux et du matériel, à Johann pour l'installation des tentes, aux communes voisines pour le prêt de matériel, aux pompiers et à notre fidèle médecin urgentiste, Béatrice Guyot.

Sans l'aide de chacun, nous ne pourrions assurer la réussite d'une telle journée !

Nous souhaitons vous voir nombreux, le lundi de Pentecôte 5 juin 2017 pour perpétuer cette belle journée de rencontres, de joies et d'amitié.

La décoration des fontaines et les Fables de La Fontaine

Cette année encore bravo à Christine Grenier et son équipe pour l'embellissement des fontaines inspiré par les Fables de La Fontaine et à partir desquelles un jeu concours a été imaginé :



*Sur chaque fontaine se trouve un morceau de phrase.
A vous de les trouver afin de reconstituer le titre
d'une Fable de La Fontaine.
Ensuite déposez votre réponse sur papier libre, avec
nos noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone
dans l'urne à l'entrée du château.
Le tirage au sort du bulletin gagnant aura lieu lors de
la Journée du Patrimoine avec une surprise à la clé.
Bonne chance !*



Précisons que cette action a aussi pour but d'attirer l'attention, plus particulièrement, sur le fait que certaines fontaines sont taries ou ne coulent plus avec l'eau de leur source d'origine. Les personnes susceptibles de pouvoir aider à retrouver les sources perdues peuvent nous contacter :

christine.forte.grenier@gmail.com ou greny-carrosserie@wanadoo.fr ou jonker.eliane@gmail.com ...

Pique nique à la Vesancière

Dimanche 11 septembre 2016

Dans le cadre d'aide à l'entretien et rénovation du chalet de La Vesancière, il est envisagé, pour les volontaires, de déblayer les pierres qui comblent la citerne.

Munissez vous de gants.

Deux départs sont prévus au **parking des pompiers**

- à **9h** pour les bons marcheurs
- à **10h** pour, éventuellement, le co-voiturage jusqu'à la baraque des chasseurs.

Chacun apporte son pique-nique. Il y aura possibilité de faire des grillades.

Annulation de la sortie en cas de pluie



Journée du Patrimoine à Vesancy

Samedi 17 septembre 2016

La visite



du village

par Alexandre Malgouverné

Rendez vous, place de la Batteuse, à **10h30** ou **14h30**

Un programme plus détaillé sera mis à disposition en septembre

AU BON SENS AU BON SENS AU BON SENS

La pré-fête de la musique

A peine une semaine avant, trois, quatre affiches annonçaient la pré-fête de la musique à Vesancy pour le vendredi 10 juin. Le jour venu, quelques tables et bancs, une buvette, un généreux buffet canadien, beaucoup d'énergie et c'était parti pour une soirée bien rythmée. Hanna, Jarmo, Nico, Koos, Jan, Etienne, Alex, Cyril... ont joué, tout au long de la soirée, du rock, du pop, du traditionnel, du country... qui ont ravi tous les publics. C'est avec fierté que nous avons découvert qu'il y avait autant de talents à Vesancy. Puis les enfants ont eu aussi l'occasion de jouer de leur instrument nous laissant présager que l'avenir de la fête de la musique à Vesancy est assurée.

En tout cas, ce fut, de part, sa spontanéité, la qualité et la diversité des musiques et grâce à la volonté de quelques membres d'AU BONS SENS une soirée exceptionnelle. A refaire !



Tous les vendredis la distribution des paniers continue. Dès 19h, nous pouvons mettre en place une table d'échange ou de vente pour ceux qui ont des surplus de légumes de leur jardin.

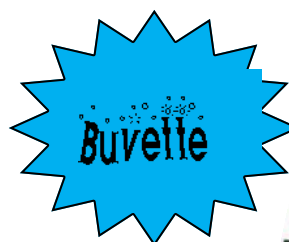
Le prochain **café terrasse** se tiendra le **mercredi 31 août** à 10h place du Château.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Samedi 9 juillet 2016

Dès 19h30

Paella



Feu d'artifice



Bal populaire



Les 20 ans du CLAV

20 ans que le **Club Loisirs Amitiés de Vesancy** propose ses diverses activités à ses membres. Afin de marquer cet évènement, une bonne quarantaine de membres ont pris le bus pour aller déjeuner au restaurant le Pré Fillé aux Molunes. Le repas, l'ambiance furent excellents et cerise sur le gâteau, ce fut une des rares journées ensoleillée de ce printemps bien arrosé. Aussi avons-nous pu en profiter pour admirer, à l'aller comme au retour, les verdoyants paysages jurassiens. C'était le vendredi 27 mai 2016.

20 ans, c'est l'occasion de faire un petit rappel historique de l'association

Le 26 janvier 1996, le bureau du CCAS et Anne-Lise Dutraive, maire de Vesancy, conviait les habitants à une réunion dans le but d'organiser des animations dans le village. Suite à cette réunion, le Club Loisirs Amitiés de Vesancy fut créé et François Dècle fut élu président du premier bureau. Il démissionna le 24 juillet de la même année et c'est Lucien Schenck qui lui succéda jusqu'à l'assemblée générale du 10 février 1999 au cours de laquelle Lisbeth Ducret a été élue présidente, à son tour.

Qu'avons-nous proposé pendant ces vingt années ?

Outre nos après-midi de **jeux**, nous avons proposé, quatre fois par an, des **repas** sous la houlette de René Groulade avec André Dufour à la cuisine et Robert Rapetti comme sommelier. Suite à leur décès, Alain Teppe a bien voulu mettre ses compétences de cuisinier au service du CLAV.

Lors des **sorties d'une journée** qui se déroulaient principalement en juin, nous avons visité : les Dombes, Beaunes, Gruyère, le Val d'Aoste, la grande Chartreuse, les mines de sel à Bex.... en tout 26 endroits. De temps en temps, nous allions au **spectacle** : Holiday on Ice, le cirque Knie, les valse viennoises jouées par l'orchestre de Budapest, la musique mécanique aux Gets, la Vie en rose à Annecy... Et en hiver, jusqu'en 2008, nous organisions encore des **sorties de ski** familiales.

Au cours de nos **voyages** de plusieurs jours, nous avons visité l'Alsace, Venise, Lucerne, le

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

Périgord, le Liechtenstein avec l'île Mainau et les chutes du Rhin, Florence, Albi et Millau, Marseille, le Tyrol, l'Auvergne, la côte d'Azur et Monaco, la Bavière, les Dolomites et l'année dernière, l'Ardèche.

Les mardis soirs, c'était belote pour les uns et **bricolage** pour les autres (pâte à sel, origami, cartes menu...) animés par Françoise Mugnier et Agnès Condevaux.

Il y a même eu des cours de **gymnastique**, le vendredis matin.

Depuis 1996, on organise, en alternance, avec les pompiers un **concours de boules**, fin juin et depuis 1999, les enfants du village sont invités à faire la **chasse à l'œuf de Pâques**.

La **bibliothèque** fut ouverte en 1997.

Tout au long de ces vingt années, certaines activités sont devenues pérennes et d'autres furent abandonnées. C'est la vie d'une association qui s'adapte aux besoins ou envies de ses membres et la possibilité des bénévoles.

En tout cas, aujourd'hui, fort de ses 70 membres, le succès du CLAV ne s'est jamais démenti. Souhaitons lui encore de nombreux anniversaires !

Lisbeth Ducret

Voyage dans le Lubéron du jeudi 8 au dimanche 11 septembre 2016

En attendant, le programme détaillé, d'ici quelques jours, voici les principaux lieux que nous allons visiter :

L'Abbaye de Sénanque, Sorgues et l'exposition Vasarely, les plus beaux villages de France tels que Lourmarin, Ménerbe, Lacoste, Bonnieux, le Colorado provençal avec son parcours dans les sentiers des ocres, le Pont d'Avignon, le Palais des Papes et sur la route du retour, Châteauneuf du Pape...

570 € (611 € si moins de 35 personnes) tout compris, sauf chambre individuelle (90€)

INSCRIPTIONS AVANT LE 31 JUILLET 2016

auprès de Lisbeth DUCRET au 04 50 41 56 87 ou Eliane JONKER au 04 50 42 39 39
avec acompte à l'inscription de 200€ et solde avant le 25 août



MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES



Véronique BAUDE et Gérard PAOLI

viennent à votre rencontre et sont à votre écoute

Vos conseillers départementaux
organisent des permanences
dans les 7 communes du canton de Gex
afin de vous rencontrer et échanger avec vous.



Ils seront à **Vesancy le 27 septembre 2016** de 18h à 20h à la salle de la mairie.

veronique.baude@ain.fr

gerard.paoli@ain.fr

Secrétariat du Conseil départemental : 04 74 32 32 03

VISITES GUIDEES DE VESANCY 2016

Mercredi 20 et jeudi 28 juillet et les jeudis 4, 11 et 25 août.

Rendez-vous : place de la Batteuse à **16h00** pour une durée d'1h30

Coût : adulte 3 € / enfant (6 à 16 ans) 2 € / -6ans gratuit.



SORTIES NATURE

- **À la rencontre des Konik Polski au col de la Faucille** : samedi 27 août
- **Initiation à la pêche** : samedis 9 et 23 juillet, 20 et 27 juillet
- **Randonnées "Lever de soleil au Montrond"** : samedi 6 août



Téléchargez le livret des sorties nature sur www.paysdegex-lafaucille.com

Renseignements et inscriptions obligatoires à l'O.T. Pays de Gex - La Faucille

Square Jean Clerc - B.P. 436 - 01170 GEX Cedex

Tél : **04 50 41 53 85**

info@paysdegex-lafaucille.com

www.paysdegex-lafaucille.com



Baby-sitting

Devant la demande des familles sur le village, nous proposons aux candidats(es) de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie afin de créer un relais parents-baby-sitters avec une liste à disposition des demandeurs.

Il est précisé que le baby-sitting reste un mode de garde occasionnel.

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Départ pour le collège

Le cinq juillet pour nous, c'est la fin de l'année scolaire. Cette année, il y a sept élèves qui partent au collège. Certains vont aller au collège Georges Charpak et d'autres iront au collège international de Ferney Voltaire. (Là-bas, il y a plus de mille élèves).

Des impressions en couleur

Pour la fête des mères, nous avons fait des sacs en tissu décorés.

Nous avons fait des dessins sur du papier. Puis nous avons scanné nos dessins et nous les avons améliorés sur l'ordinateur. Ensuite, nous les avons imprimés sur du papier spécial. Le maître a pris nos impressions et les sacs, il les a mis dans une machine qu'il a achetée. Et la chaleur a fait que nos dessins se sont transposés sur nos sacs.

Giulia CE2 et Émeline M2

Le sport

Ce printemps, en sport, nous avons fait de l'escrime. Tous les mardis après-midi, le Maître d'armes venait et nous allions dans la salle des fêtes.

Après sept cours d'escrime, nous avons passé une évaluation théorique et une évaluation pratique. Nous utilisons une arme qui s'appelle le Fleuret. Les filles avaient un bustier et tout le monde portait une veste blanche et un masque.

Pour nous entraîner, nous faisons des jeux que nous avons tous aimés. Douze personnes ont eu leur blason jaune, 1 a eu son blason rouge (car il avait déjà fait une année avant) et 4 ne l'ont pas eu. Et les mercredis matins, nous allions faire de la natation, à la piscine de Gex. Nous faisons du Water-polo ; nous avons adoré.

Candice CM2

Tristan CE2

Correspondance avec l'Australie

Pour écrire la lettre à nos correspondants, nous nous organisons de la manière suivante : nous nous réunissons pour nous partager la traduction de la lettre qu'ils nous envoient (la lettre fait environ une page), ensuite la coopérative réunit les traductions puis nous discutons de ce que nous pourrions répondre, raconter ou demander. Puis nous nous partageons à nouveau le travail (écriture en français puis traduction en anglais).

Quand chaque groupe a fini de traduire sa partie, nous mettons ces parties ensemble (elles deviennent des paragraphes) puis nous envoyons la lettre.

Axel et Victor CM2

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

A chacun son rythme

Chers lecteurs,

Nous voudrions vous informer que nous progressons à notre rythme, certains ont besoin d'avancer moins vite alors que d'autres vont plus vite. Quelques-uns ont fini leurs programmes et ont commencé les suivants.

En mathématiques : 2 CE2 ont fini le programme de CE2 et commencé celui de CM1, 1 des 2 a même fini celui de CM1 et a commencé celui de CM2, 1 CM1 a commencé le programme de mathématiques de CM2 et 3 CM2 ont terminé le CM2 et ont commencé le programme de 6ème.

En français, anglais, sciences... : 4 élèves parmi eux travaillaient aussi sur un niveau supérieur (CM1, CM2 ou collège).

Kazushi CE2 et Louis CM2

DU COTE DE L'IMAGINAIRE

La Panthéryte

- Bonjour docteur.
 - Bonjour.
 - Depuis que j'ai emménagé ici j'ai eu plein de problèmes : je me suis fait mordre par des chiens et après j'ai eu plein de maladies bizarres. Mais là, j'ai un gros problème : ce matin quand je me suis levé, j'avais le visage tout noir, je ronronnais et mes ongles non jamais été aussi longs !
 - Laissez-moi voir votre visage. Vous êtes ...poilu, avecdes oreilles pointues et une queue. Comment faire un diagnostic ?... Laissez-moi réfléchir...
- Je sais ! Vous avez une **panthéryte** !!!! Et aussi... ça ne se soigne pas ! Désolé. Un conseil : en période de chasse, faites une réserve de croquettes et restez chez vous !

Emeline CM2

Châtiment

Les humains étaient en train de bâtir un bâtiment, lorsqu'un chat passa par là. Il avait très faim et aurait mangé tout ce qu'il aurait trouvé. Or il trouva de la gélatine noire et la mangea. Mais il ne savait pas que c'était de la makisa !!!! (Makisa : n.f. Sorte de gélatine noire qui, quand on la mange fait énormément grandir. *Note de l'auteure*).

Enfin le bâtiment terminé, le chat se faufila à l'intérieur, mais il commença à grandir, grandir, il était tellement grand que le bâtiment prit la forme du chat. Il y resta coincé et fut bien puni de son imprudente gourmandise. C'est ainsi que le châtiment est apparu .

Fin

Candice CM2

CLASSE DES PETITS CLASSE DES PETITS

Pot de départ à la retraite de Mme Annie Melsen

Vendredi 17 juin, M. Grandclément., directeur de l'école, les élèves, les parents, les employés et les élus de la mairie étaient réunis à la salle des fêtes pour souhaiter une bonne retraite à Mme Meslen. A son tour, elle s'est exprimée en ces termes :

Bonsoir à toutes et à tous,



Merci pour votre présence ici, ce soir, pour m'accompagner au moment où je vais cesser mes fonctions. Je n'ai pas l'habitude des discours ni des confidences. A ceux qui se sont étonnés: « Comment, vous nous quittez déjà ! » je précise que j'ai passé plus de temps à l'école que la moyenne, depuis l'âge de 4 ans, plus 39 ans de carrière en tant qu'institutrice... et que, à force de « redoubler » le CP d'année en année, il était temps pour moi de passer à autre chose.

Comme l'a dit Antoine de St Exupéry : « On est de son enfance comme on est d'un pays ». Pour vous, habiter à Vesancy et y inscrire vos enfants à l'école a peut-être été un choix ou le fait du hasard... Pour ma part, je viens d'une famille qui était déjà présente à Vesancy en 1604, sous Henri IV. C'est vous dire si je suis attachée à ce village !

J'avoue que je n'ai guère voyagé, sauf en imagination. J'ai grandi à une époque qui ne connaissait ni télévision, ni ordinateurs, ni technologie numérique. Après une scolarité 100% gessienne (Maternelle de Gex, Ecole primaire de Cessy, Collège de Gex, Lycée de Ferney-Voltaire) j'ai connu une petite parenthèse bressane, pour ma formation d'institutrice. Je suis vite revenue en terre gessienne pour exercer 1 an à Echenevex, 15 ans à Segny, 12 ans à Gex Perdttemps, et finalement 9 ans à Vesancy. Travailler dans une toute petite école, dans une classe à 4 niveaux (Maternelle Moyenne et Grande section, CP, CE1) a été un défi. Il faut croire que je ne m'en suis pas trop mal sortie, puisqu'on m'a rajouté le groupe de Petite section, en 2013. Mais je n'étais pas seule. Grâce à l'aide de toute une équipe dévouée, nous avons réussi à faire tourner cette classe atypique de notre mieux. Les effectifs, qui ne cessent d'augmenter chaque année, tendent à prouver que notre fonctionnement attire de plus en plus de familles qui apprécient notre travail.

Un enseignant a pour mission de faire acquérir aux élèves les bases fondamentales : lire, écrire et compter. Avec les petits, les apprentissages sont axés sur les jeux et la maîtrise du langage, mais le plus difficile est de leur apprendre à vivre parmi les autres et à les respecter. J'ai pu suivre mes élèves sur plusieurs années, et j'espère qu'ils auront profité de toutes les activités mises en œuvre. Il fallait veiller à ne pas se répéter d'une année sur l'autre, toujours se renouveler. Nous avons bien travaillé et organisé de belles sorties scolaires.

Enseigner, c'est passionnant mais difficile, et souvent épuisant. Les enfants sont de plus en plus actifs, et nous, de moins en moins ! J'ai connu quantité de « nouveaux programmes » à peine mis en place, déjà mis au rebut, et je crois savoir que vous n'y échapperez pas à la rentrée prochaine...

CLASSE DES PETITS CLASSE DES PETITS

Je souhaite que vous réserviez le meilleur accueil à la jeune collègue qui va désormais s'occuper de la classe des petits.

J'adresse mes remerciements aux municipalités successives de Vesancy qui m'ont bien accueillie et soutenue, en étant à l'écoute de nos demandes (travaux de rénovation de la petite classe, fournitures et budgets conséquents, prise en charge des frais de ski et piscine, achat et maintenance d'ordinateurs, photocopieuse...)

Un immense merci à notre intervenante en musique, Patricia, sans qui nous n'aurions jamais pu aussi bien chanter.

Merci à M. Grandclément pour son aide technique et informatique, pour la charge de la direction que je n'aurais pas voulu assumer et pour son soutien moral quand j'ai traversé des épreuves difficiles.

Merci à Sophie et Tan, qui en plus du ménage ont souvent donné un coup de main aux activités de bricolage.

Merci à Fabienne qui m'a secondée avec les petits, en plus de la garderie, de la cantine, et de son travail à la Mairie.

Sans mes ATSEM, Maryline et Christelle, j'aurais pu démissionner cent fois. Merci Christelle pour ta présence à mes côtés, ta compétence et ton dévouement permanent.

Merci aux parents qui ont organisé des ventes pour financer les activités, et accompagné les sorties de fin d'année, de ski et de natation. Merci aux enfants qui ont bien travaillé et progressé, même s'il a fallu souvent être ferme avec eux ! J'espère leur avoir transmis le goût de l'effort et du travail bien fait. Khalil Gibran a dit, à l'usage des parents : « Vos enfants ne sont pas vos enfants... » Les élèves n'appartiennent pas plus aux enseignants, ils ont leur propre personnalité et leur propre pensée. L'éducation, la transmission, sont des chemins très longs et très exigeants. La « maîtresse » n'est qu'un des rouages qui peut accompagner les enfants, pendant un certain temps. Elle contribue à semer des graines pour l'avenir, mais elle ne peut pas tout.

Au cours de ma longue carrière, j'ai oublié beaucoup de noms, mais aucun visage. Il m'arrive souvent de rencontrer d'anciens élèves, qui me reconnaissent et me donnent de leurs nouvelles. J'ai déjà eu l'occasion de voir arriver dans ma classe la 2^{ème} génération, les enfants de mes premiers élèves. Le temps est venu de m'arrêter avant l'arrivée de la 3^{ème} génération... avant les rhumatismes, la main qui tremble, la mémoire qui flanche, l'audition en berne, la vue qui baisse, et la patience aussi !

Si certains craignent que je m'ennuie à la retraite, qu'ils se rassurent ! Je fourmille de projets :

- jeter ma montre pour profiter du temps présent*
- entreprendre les voyages toujours remis à plus tard*
- bricoler, jardiner, m'adonner à mes passions : histoire, généalogie, étymologie, lecture, écriture, brocante, décoration ...*
- donner de mon temps aux oubliés : les malades, les animaux abandonnés, les personnes âgées, à qui personne ne rend visite.*

- aider des associations caritatives, de façon pérenne, notamment celles de M. Dhakhwa, que je soutiens, au Népal, dans le domaine de l'éducation, de l'enfance, du handicap et de l'émancipation féminine.

En quittant les contraintes professionnelles, je vais pouvoir profiter de deux cadeaux inestimables : le temps et la liberté. Si vous voulez vraiment me remercier, évitez de m'offrir des pantoufles, un hamac ou des mots croisés ! Je préfère que votre cadeau d'adieu prenne la forme d'un don pour ces causes qui me tiennent à cœur et qui sont une façon de continuer autrement ce que j'ai tenté de faire ici. Je n'ai besoin de rien d'autre, et rien ne me fera plus plaisir. Souvenez-vous de la devise imprimée sur les tee-shirts de l'école de Vesancy « Rooted in History - Open to the world » « Ancrée dans le passé - Ouverte sur le monde »

Maintenant, j'espère que mon discours n'aura pas été trop ennuyeux et permettez-moi de vous dire au revoir et de tirer ma révérence.

Annie Melsen

CLASSE DES PETITS CLASSE DES PETITS

Comme mentionné lors de mon discours de départ et si vous le souhaitez, vous pouvez adresser vos dons à M. DHAKHWA 104 route de Bottenay à Vesancy pour son association "Village to Village" au profit des projets et réalisations au Népal tels que :

Actions au cours des 12 derniers mois depuis le séisme d'avril 2015

Matériel de première urgence : nous avons procuré des fournitures telles que eau, dentifrice, savon, produits purifiants, protections hygiéniques féminines, couches pour bébés, au profit d'environ 2000 personnes.

Hygiène : nous avons construit 10 toilettes (latrines) pour assurer la sécurité sanitaire, la santé et la dignité de la communauté.

Éducation : de nombreux élèves de l'école primaire de Bungamati avaient perdu leur uniforme, leur cartable et leur matériel dans la destruction de leur maison. Nous avons pu faire travailler des couturiers locaux pour coudre de nouveaux uniformes et procurer du matériel scolaire et des cartables à 173 écoliers chanceux.

Nous avons pu accorder une augmentation de salaire de 20% , pour une année entière, à 5 professeurs locaux incroyablement motivés et pleins de compassion pour les enfants handicapés de cette école.

Condition féminine : nous avons collaboré avec une structure qui s'occupe de procurer du travail à des femmes à leur domicile pour augmenter les revenus de communautés à faibles moyens financiers, en leur permettant de devenir indépendantes économiquement. Avec de nombreuses femmes vivant dans des abris temporaires, notre aide a consisté aussi à fournir à 40 familles dans le besoin, des couvertures chaudes qui leur ont apporté une protection indispensable.

L'eau : comme l'eau potable se présente en petit conditionnement, nous avons construit deux puits profonds à usage d'eau potable et d'eau courante pour des centaines de personnes.

Projets envisagés pour les prochains mois

- des moustiquaires
- des grands containers en plastique pour protéger les graines des rongeurs et de l'humidité
- des éclairages solaires extérieurs pour un abri collectif d'hébergement provisoire
- aider financièrement les enseignants par le biais de l'association « Teach for Nepal »

rdhakhwa@aol.com

SORTIE SCOLAIRE à CHANAZ



Jeudi 16 juin, toute la classe a pris le car à destination de Chanaz, près du Lac du Bourget. Nous avons fait une croisière sur le canal de Savières. Malheureusement, nous n'avons pas pu voir le fonctionnement de l'écluse, à cause des pluies qui avaient fait monter le niveau du Rhône. Nous avons vu des poules d'eau, des cygnes et un ragondin. Après avoir débarqué à Portout, nous avons repris le car pour pique-niquer dans un jardin public avec des jeux. Puis l'après-midi, la classe a visité le musée gallo-romain de Chanaz. Les plus petits ont fait de la

poterie, les plus grands un atelier d'apprentis archéologues. C'était une journée très intéressante, et nous n'avons pas eu de pluie, contrairement à ceux qui sont restés à Vesancy !



Parc naturel régional Haut-Jura

la commune de VESANCY et les associations

PEVV et AU BON SENS

organisent une séance gratuite de

Cinéma en plein-air

Vendredi 26 août 2016

Place du Château



QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU
BON DIEU?
Réalisé par Philippe de Chauveron
avec
Christian Clavier, Chantal Lauby...

21h00

Venez avec votre pique-nique, chaises, couvertures...
Quelques bancs seront mis à disposition

Buvette dès

20h00

Annulation en cas de pluie
consultez le site www.vesancy.fr



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

Auvergne
Rhône-Alpes